

# Revue de presse du 1<sup>er</sup> au 15 mai 2022

## Table des matières

<b>AFRIQUE</b> .....	<b>1</b>
Algérie.....	1
Coopération Maroc - Espagne.....	2
Turquie.....	2
<b>EUROPE</b> .....	<b>3</b>
Royaume-Uni.....	3
Union européenne.....	4
États membres de l'Union européenne.....	5
Allemagne.....	5
États non-membres de l'Union européenne.....	6
Serbie.....	6

## AFRIQUE

### Algérie

- **Médiapart**, « [En Algérie, les garde-côtes accusés de tirer sur les passeurs](#) », 4 mai 2022.

Des images vidéo publiées par Médiapart révèlent que des garde-côtes algériens auraient tiré sur un homme qu'ils suspectaient d'être un passeur d'exilé·e·s algérien·ne·s (*harragas*<sup>1</sup>) en route pour Almería, dans le sud de l'Espagne. La scène, qui s'est produite en plein jour au large des côtes oranaises, a été filmée par un passant. La vidéo montre des agents algériens, répartis sur deux bateaux, demander au « guide »<sup>2</sup> d'arrêter son embarcation avant de tirer plusieurs fois en sa direction. Le supposé passeur est finalement arrêté sans être blessé. Ce dernier n'est pas le seul à avoir été pris pour cible par les garde-frontières algériens dernièrement. Plusieurs témoignages anonymes de guides ou pêcheurs de la région d'Oran – recueillis par le journal précité – accusent les forces de l'ordre nationales de tirer à balles réelles sur des embarcations de personnes suspectées de faire traverser des exilé·e·s par bateau hors des postes frontières habilités, et affirment qu'au moins trois d'entre elles aurait été tuées au cours des deux derniers mois, à proximité des plages de Corales, la Madrague, cap Falcon et Aïn El-Turck. À chaque fois les coups de feu sont tirés en plein jour, à la vue de tou·te·s.

L'absence de volonté des autorités algériennes de camoufler leurs opérations ne doit pas surprendre, explique un chercheur oranais – sous couvert d'anonymat – : « *c'est la théâtralisation d'une politique sécuritaire [...]. Le mur*<sup>3</sup> *comme ces balles ne relèvent que d'une mise en scène pour les*

---

<sup>1</sup> *Harraga* (littéralement « brûleurs de papiers ») : expression arabe qui désigne les personnes originaires du Maghreb qui émigrent par des voies dites irrégulières vers l'Europe. Selon l'OIM, plus de 14 000 *harraga* auraient rejoint l'Espagne en 2021, dont une majorité d'Algérien·nes.

<sup>2</sup> « Guide » : surnom donné aux passeurs effectuant les traversées entre l'Algérie et l'Espagne.

<sup>3</sup> Les autorités algériennes ont érigé plusieurs murs le long du littoral d'Oran, pour empêcher l'accès à la mer des embarcations des émigré·e·s, voir la [revue de presse du 1-15 mars 2022](#).

*pays du Nord, pour leur signifier que les mesures sont là, qu'il y a répression mais que les autorités ne peuvent rien ».*

## Coopération Maroc - Espagne

- **Médiapart**, « [Le Maroc et l'Espagne renforcent leur coopération contre le trafic des migrants](#) », 6 mai 2022.
- **Média24**, « [Le Maroc et l'Espagne relancent officiellement leur coopération migratoire](#) », 6 mai 2022.

La coopération en matière migratoire s'accélère entre le Royaume du Maroc et l'Espagne alors que Madrid a annoncé, le 22 mars 2022, s'aligner sur la position marocaine au sujet du Sahara occidental<sup>4</sup>. En l'espace de quelques semaines, et après un an de crise diplomatique, les deux États se sont entendus sur de nombreuses mesures communes – pour certaines déjà existantes mais suspendues ces derniers mois – pour intensifier la lutte contre les migrations dites irrégulières depuis le Maroc. Dans une [déclaration conjointe du 7 avril 2022](#), les représentants des gouvernements espagnol et marocain, désireux d'entamer une « nouvelle étape dans leur relation bilatérale », ont annoncé vouloir rétablir et promouvoir la circulation des personnes et des marchandises<sup>5</sup> tout en renforçant leur collaboration dans la lutte contre les migrations dites irrégulières.

Pour mettre en œuvre cette coopération, un Groupe migratoire mixte maroco-espagnol a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 6 mai 2022 afin d'appliquer la feuille de route préétablie, mettre en œuvre la coordination entre les officiers de police et les patrouilles mixtes<sup>6</sup>, et réfléchir aux mécanismes d'échanges d'informations. Imaginé comme « un instrument de dissuasion essentiel », les gouvernements marocain et espagnol prévoient, en outre, d'augmenter les moyens investis dans les procédures d'expulsion et de retours dits volontaires. En contrepartie de la participation marocaine dans le contrôle des migrations à destination de l'Espagne, le Maroc bénéficiera d'accompagnements financiers européens, prévus dans le cadre de sa coopération renforcée avec l'Union européenne (UE). En 2019, la Commission européenne a décidé d'allouer 389 millions d'euros supplémentaires au Maroc<sup>7</sup>, qu'elle considère comme un partenaire privilégié dans la gestion des frontières extérieures de l'UE.

## Turquie

- **Médiapart**, « [La Turquie prépare "le retour d'un million" de réfugiés syriens](#) », 3 mai 2022.
- **Courrier international**, « [Turquie. Erdogan annonce un plan de retour "volontaire" pour un million de réfugiés syriens](#) », 4 mai 2022.

À l'occasion de l'inauguration d'un projet de plusieurs milliers de petites habitations construites dans la province syrienne d'Idlib par la Turquie – zone frontalière contrôlée par l'armée turque –, Recep Tayyip Erdogan a annoncé, dans une allocution du 4 mai 2022, vouloir développer un nouveau plan de retours dits volontaires d'un million de Syrien-ne-s dans leur pays d'origine. Pour

---

<sup>4</sup> [Revue de presse du 15-31 mars 2022](#)

<sup>5</sup> Infomigrants, « [L'Espagne rouvre ses frontières terrestres avec le Maroc](#) », 17 mai 2022.

<sup>6</sup> [Revue de presse 15-30 avril 2022](#).

<sup>7</sup> Communiqué de la Commission européenne, « [L'UE renforce son appui au Maroc avec de nouveaux programmes dotés de 389 millions d'euros](#) », 20 décembre 20.

mettre en œuvre lesdits retours, la Turquie prévoit la construction de davantage de logements afin de réinstaller les personnes syriennes hors du territoire turc, dans le nord-ouest syrien.

Limitrophe avec la Syrie, la Turquie est le pays où se trouve actuellement le plus grand nombre de demandeur·euse·s d'asile syrien·ne·s – plus de 3,7 millions<sup>8</sup>. Ces dernières années, la question de la présence des demandeur·euse·s d'asile s'est fortement politisée et des tensions sont progressivement apparues dans la société turque<sup>9</sup>, entraînant une ~~grave~~ dégradation des conditions de vie de des personnes exilées<sup>10</sup> : violations de leurs droits fondamentaux, violences des autorités, risques d'expulsions de plus en plus élevés...<sup>11</sup> Afin de reconquérir l'électorat – de plus en plus séduit par le discours xénophobe des partis d'opposition –, le chef d'État turc promet une plus grande fermeté dans le contrôle aux frontières, et le financement de nouveaux programmes pour les retours dits volontaires des Syrien·ne·s<sup>12</sup>. Pourtant, en Syrie, après 10 ans de conflit, Bachar El-Assad continue de réprimer la population civile, en proie à une extrême pauvreté. L'UE maintient malgré les critiques sa collaboration avec la Turquie dans la lutte contre l'immigration. En mars 2021, le Conseil européen a reconduit l'arrangement de 2016 arrivé à échéance, et les financements européens destinés à tarir ou à défaut bloquer les mouvements migratoires vers l'Europe.

## EUROPE

### Royaume-Uni

- **The Guardian**, « [Priti Patel's Rwanda plan for UK asylum seekers faces its first legal challenge](#) », 7 mai 2022.
- **Infomigrants**, « [First legal challenge against UK-Rwanda asylum plan](#) », 9 mai 2022.

Une première action a été intentée contre le gouvernement britannique pour contester le projet de sous-traitance auprès du Rwanda des demandes d'asile des exilé·e·s arrivé·e·s au Royaume-Uni par des voies dites irrégulières. Un recours a été déposé le 3 mai 2022 par le cabinet d'avocat·e·s InstaLaw, qui reproche au Mémoire anglo-rwandais de contrevenir au droit international – notamment à la convention de Genève pour les réfugiés –, ainsi qu'à la loi britannique sur la protection des données. La ministre de l'Intérieur, Priti Patel, à l'origine de ce projet, a trois semaines pour répondre dans le cadre de cette procédure, qui pourrait la conduire devant la Haute Cour de Justice.

Pour former ce recours, les requérant·e·s se sont basé·e·s sur le cas d'un demandeur d'asile iranien, qui, s'il était expulsé au Rwanda, se retrouverait dans un pays inconnu sans aucun repère linguistique, culturel, dépourvu de toutes perspectives. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a fait part de ses « sérieuses inquiétudes » sur la manière dont les gouvernements britannique et rwandais avaient l'intention d'intégrer les demandeur·euse·s d'asile qui ne sont pas ressortissant·e·s d'un État africain – ce qui constitue la grande majorité des personnes exilées qui

---

<sup>8</sup> Selon le Gouvernement turc, il y aurait [3 763 211 personnes syriennes enregistrées comme réfugiées](#) actuellement en Turquie, et plus de 5 millions de personnes réfugiées ou demandeuses d'asile au total.

<sup>9</sup> Le Monde, « [En Turquie, l'afflux de réfugiés crispe l'opinion](#) », 3 septembre 2021.

<sup>10</sup> [Revue de presse 1-15 mars 2022](#).

<sup>11</sup> Au moment des célébrations de l'Aïd à la fin du mois de Ramadan, en avril 2022, les autorités turques ont interdit aux réfugié·e·s syrien·ne·s de traverser la frontière pour se rendre temporairement en Syrie et visiter leurs proches, sous peine de se voir refuser le droit de revenir ensuite en Turquie.

<sup>12</sup> Courrier International, « [Turquie : l'AKP d'Erdogan s'offre un avenir sur le dos des migrants](#) », 5 mars 2020.

arrivent au Royaume-Uni. En outre, le HCR craint qu'une telle pratique puisse encourager d'autres États européens à externaliser encore davantage leurs obligations en matière d'asile. Au-delà de cette seule mesure, c'est la mort du droit d'asile au Royaume-Uni qui est en jeu.

## Union européenne

- **Médiapart**, « [Frontex : les eurodéputés reportent la validation des comptes](#) », 4 mai 2022.
- **The Guardian**, « [EU censures border agency after reports of human rights abuses in Greece](#) », 4 mai 2022.

Face à l'accumulation des accusations contre l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), suspectée d'avoir camouflé et participé à des refoulements, le Parlement européen a décidé, par un vote du 4 mai 2022, de bloquer la décharge budgétaire de l'agence, et donc le [report de la validation des comptes 2020 de Frontex](#)<sup>13</sup>. Pour justifier cet ajournement, les eurodéputé-e-s ont notamment souligné l'insuffisance des réponses apportées par l'agence aux [recommandations formulées par le Parlement](#) l'année précédente quant au respect des droits fondamentaux des personnes exilées. Les enquêtes en cours, ouvertes par l'Office européen de la lutte contre la fraude (OLAF)<sup>14</sup> pour mauvaise gestion, ont également été prises en considération par les élu-e-s européen-ne-s. Des enquêtes pour certaines déjà terminées, mais dont l'accès aux conclusions n'a pour l'instant pas été permis aux eurodéputé-e-s<sup>15</sup>, qui ont fait part de leur mécontentement et ont rappelé la nécessité pour elles et eux d'en avoir rapidement connaissance afin de prendre une décision éclairée. Le rapporteur du Parlement, Tomáš Zdechovský, a insisté sur l'importance de contrôler l'efficacité de la gestion de Frontex, dont le rôle de surveillance des frontières européennes et le budget n'ont cessé d'être renforcés ces dernières années<sup>16</sup>, ce qui « implique plus de responsabilité ».

Les membres du Parlement se sont également exprimé-e-s sur la récente démission du Directeur de l'agence Frontex le 29 avril 2022<sup>17</sup>, en indiquant que ce départ ne résolvait en rien les problèmes structurels de l'agence. Ils et elles précisent que leur décision se fonde sur un rapport, rédigé depuis plusieurs mois, qui fait état de leurs inquiétudes persistantes concernant l'incapacité de Frontex de protéger les droits des exilé-e-s et ses multiples violations du droit de l'Union européenne.

---

<sup>13</sup> La décharge budgétaire est la procédure annuelle par laquelle le Parlement européen clôture l'exercice budgétaire des agences de l'UE. Le Parlement peut décider d'accorder, d'ajourner, ou de refuser la décharge. Le report de la validation des comptes n'a pas de conséquence financière immédiate pour l'agence concernée, mais donne le droit au Parlement d'émettre des recommandations.

<sup>14</sup> [Revue de presse du 15-31 mars 2022](#).

<sup>15</sup> Le Conseil d'administration de Frontex aurait pour l'instant refusé que les eurodéputé-e-s consultent le rapport de l'OLAF sur les accusations d'implication de l'agence dans des opérations de refoulements.

<sup>16</sup> En 2020, le budget de Frontex s'élevait à près 360 millions d'euros.

<sup>17</sup> [Revue de presse du 15-30 avril 2022](#).

# États membres de l'Union européenne

## Allemagne

- **Courrier International**, « [Allemagne : des réfugiés afghans et syriens délogés pour laisser la place aux Ukrainiens](#) », 3 mai 2022.
- **Infomigrants**, « [Resettlement: Germany planning to cap number of Afghan refugees](#) », 4 mai 2022.

En Allemagne, des associations de soutien aux exilé·e·s dénoncent les expulsions de centres d'hébergement des demandeur·euse·s d'asile originaires d'Afghanistan et de Syrie, au profit de ressortissant·e·s ukrainien·ne·s. A compter du 24 février 2022, les autorités allemandes ont précipitamment transféré des exilé·e·s afghan·e·s et syrien·ne·s, installés dans des centres depuis plusieurs mois, vers d'autres structures – moins bien aménagées –, dans des villes éloignées et sans les prévenir en amont, pour accueillir des exilé·e·s ukrainien·ne·s. Plusieurs cas ont été relayés par des journaux allemands au début du mois de mars 2022 : 200 exilé·e·s auraient ainsi été expulsé·e·s d'un centre de Berlin, et près de 300 auraient été transféré·e·s du centre Ibbenbüren vers la ville de Munster (à 50 km), d'un jour à l'autre<sup>18</sup>. Plusieurs témoignages recueillis par des médias nationaux accusent par ailleurs l'Office fédéral des migrations et des réfugiés d'Hambourg<sup>19</sup> de prioriser les dossiers relatifs aux migrant·e·s ukrainien·ne·s et de ne pas étudier les autres. De surcroît, les demandeur·euse·s d'asile afghan·e·s et syrien·ne·s ne jouissent pas des mêmes droits que ceux accordés aux ukrainien·ne·s (l'article 24 de la loi allemande relative au séjour des étrangers accorde à tou·te·s les bénéficiaires de la protection temporaire de l'Union européenne un droit au séjour de trois ans, un permis de travail immédiat et un accès aux prestations sociales<sup>20</sup>). Les demandeur·euse·s d'asile qui ne bénéficient pas de la protection temporaire, sont en revanche contraint·e·s de rester dans des centres, sans travailler, tant qu'ils n'ont pas obtenu les documents validant leur séjour dans le pays.

Alors que le gouvernement allemand s'était engagé en 2021 à mettre en œuvre un programme spécifique visant à accueillir les Afghan·e·s ayant travaillé aux côtés de l'Allemagne et qui risqueraient d'être en danger sous le régime taliban<sup>21</sup>, une récente lettre officielle du ministère de l'Intérieur allemand indique que le gouvernement envisagerait finalement de limiter les candidat·e·s afghan·e·s admissibles à 5 000 par an<sup>22</sup>.

---

<sup>18</sup> Der Spiegel, « [48 Stunden, um die Unterkunft zu räumen](#) », 9 avril 2022. [Zeit](#), 26 avril 2022.

<sup>19</sup> L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, BAMF) est l'autorité allemande chargée d'examiner les demandes d'asile et de protéger les réfugié·e·s.

<sup>20</sup> L'article 24.1 de la loi du 30 juillet 2004 : « À tout étranger auquel est accordé conformément à la directive 2001/55/CE une protection temporaire [...] est délivré un permis de séjour pour une durée de protection temporaire calculée conformément aux articles 4 et 6 de ladite directive ».

<sup>21</sup> Infomigrants, « [Allemagne : la nouvelle coalition présente ses ambitions en matière de politique migratoire](#) », 26 novembre 2022.

<sup>22</sup> Depuis août 2021, près de 3 000 employé·e·s afghan·e·s et leurs familles auraient été admis·e·s en Allemagne selon les autorités nationales, mais plus de 10 000 seraient encore bloqué·e·s en Afghanistan dans l'attente de l'autorisation d'accéder au territoire allemand, selon les associations de soutien aux exilé·e·s.

## Lituanie

- **Infomigrants**, « [Lituanie : MSF appelle à mettre fin à la "détection arbitraire" de plus de 2 500 migrants](#) », 9 mai 2022

Plus de 2 500 personnes exilées sont détenues depuis neuf mois dans des centres de rétention en Lituanie, accusées par les autorités lituaniennes d'avoir enfreint le droit national en franchissant la frontière avec la Biélorussie hors des postes frontières habilités. Dans un [communiqué du 6 mai 2022](#), Médecin sans frontières (MSF) dénonce le caractère arbitraire de cette détention et l'impossibilité pour les exilé·e·s d'accéder à une procédure d'asile équitable ou à une aide juridique. L'ONG, qui fournit des soins dans deux centres fermés du pays (à Kybartai dans l'ouest du pays, et Medininkai au sud-est), appelle le gouvernement lituanien à mettre fin aux « détentions arbitraires prolongées », et exige que soient étudiées toutes les demandes d'asile. MSF insiste par ailleurs sur les conséquences dévastatrices de telles pratiques d'enfermement sur la santé mentale des migrant·e·s<sup>23</sup>. Parmi les migrant·e·s détenu·e·s en Lituanie, la majorité sont originaires d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan ou de la République démocratique du Congo, et ont été arrêté·e·s à la frontière biélorusse durant l'été 2021 – période à laquelle Alexandre Loukachenko avait décidé de laisser circuler les migrant·e·s venu·e·s du Moyen-Orient vers la Pologne et la Lituanie pour contester les sanctions de l'Union européenne prises à son encontre<sup>24</sup>.

## États non-membres de l'Union européenne

### Serbie

- **CQFD**, « [Serbie : les exilés au pied des murs](#) », 13 mai 2022.

À mesure que les autorités hongroises, croates, bulgares et roumaines refoulent les exilé·e·s et érigent des murs – matériels comme immatériels – aux frontières, la Serbie se transforme en une impasse pour les migrant·e·s. D'un côté, la frontière avec la Croatie, où le recours à la violence contre les exilé·e·s est devenu une composante systématique du contrôle opéré par la police nationale<sup>25</sup> ; de l'autre le mur hongrois, construit en 2015 à l'initiative de Viktor Orbán, qui s'étend de Budapest à Belgrade. D'apparence moins périlleux que la Hongrie, le passage par la Roumanie – via la région du Banat – n'est en réalité guère plus accessible : caméras à vision thermique, chiens équipés de GPS, dispositifs de détection des battements du cœur... L'intégralité de l'arsenal de l'agence Frontex y est mobilisé.

De son côté, Belgrade intensifie elle aussi les violences à l'encontre des migrant·e·s, et s'inscrit ainsi dans une « chaîne de violation de droits »<sup>26</sup> qui caractérise la région des Balkans. Limitrophe avec quatre États membres de l'UE et aux portes de l'espace Schengen, la Serbie est un pays de transit

---

<sup>23</sup> Entre les mois de janvier et mars 2022, les psychologues de MSF ont traité 98 patient·e·s, dont 60 % souffraient d'anxiété, dont certain·e·s avaient tenté de se suicider.

<sup>24</sup> [Revue de presse du 1 au 15 juin 2021](#). Libération, « [À la frontière entre la Lituanie et le Bélarus, Loukachenko se fait maître passeur](#) », 15 juin 2022.

<sup>25</sup> Infomigrants, « [En Croatie, "les pushback sont une réalité", d'après une enquête menée par plusieurs médias](#) », 7 octobre 2021.

<sup>26</sup> Migreurop, Rapport « [Exils sans fin - Chantages anti-migratoires le long de la route des Balkans](#) », 22 novembre 2021. Au sujet de la Bulgarie, voir la [revue de presse du 15-30 avril 2022](#).

stratégique pour Bruxelles, et participe, comme d'autres pays des Balkans, à la lutte contre la migration dite irrégulière imposée par l'UE, sans en être membre. La fonction de geôliers remplie par les pays de l'Est de l'Europe candidats à l'UE<sup>27</sup> n'est certes pas récente, mais a été replacé au centre des préoccupations européennes depuis le début de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022. En qualité de candidate officielle à l'UE, la Serbie perçoit une aide financière (Instrument d'aide de préadhésion, IAP) qui implique une « coopération territoriale et transfrontalière » effective de sa part<sup>28</sup>. Outre la seule question de la dépendance aux subventions européennes des États candidats, les procédures d'adhésion conditionnent l'intégration des postulants à leur volonté et capacité à s'aligner sur les politiques européennes, notamment migratoires et sécuritaires<sup>29</sup>. L'enjeu n'est, en l'occurrence, pas qu'économique et concerne également l'accès à l'espace Schengen pour les ressortissant·e·s serbes, exempté·e·s de visas depuis 2009 pour des séjours n'excédant pas 90 jours.

---

<sup>27</sup> Actuellement, cinq pays sont officiellement candidats pour intégrer l'UE : Albanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Turquie.

<sup>28</sup> Toute l'Europe, « [Financement et processus d'adhésion de nouveaux Etats](#) », 18 janvier 2021.

<sup>29</sup> En 2019, Belgrade a signé un [accord de coopération avec l'Agence européenne Frontex qui](#) permet notamment à Frontex de mener des opérations conjointes et déployer des équipes aux frontières serbes.